

3 questions à Sébastien Picq, artisan pâtissier

Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans la pâtisserie ?

Après une expérience professionnelle polyvalente, j'ai dû interrompre mon travail pour raisons de santé et rester à la maison. En regardant l'émission "le meilleur pâtissier" à la télévision, je me suis pris au jeu. Mon fils m'a alors pris au mot et lancé un défi : "si c'est si facile, montre-nous ce que tu sais faire" ! C'est ainsi que j'ai commencé à confectionner un, puis deux, puis plusieurs gâteaux. Par la suite ma femme m'a inscrit, à mon insu, à un concours présidé par le Meilleur Ouvrier de France et un jury d'excellence avec des champions du monde au Salon du Chocolat en octobre 2016, où j'ai terminé à la seconde place de la section amateurs. En m'instruisant dans les livres et sur internet, j'ai préparé le CAP de pâtisserie que j'ai obtenu en juin 2017. Encouragé par mes proches et ayant pris conscience d'un certain talent, j'ai donc décidé de créer ma propre entreprise qui a vu le jour depuis le 1er août : **Seb Pâtisserie 91**



Quelle est la différence entre votre activité et celle d'une pâtisserie traditionnelle ?

Depuis un an et demi, j'ai mené de nombreuses réflexions qui m'ont amené à choisir un nouveau concept de vente sur mesure, personnalisé et sans avoir à gérer un stock de produits finis. Le principe repose sur des commandes qui se feront par téléphone ou via un site internet ou encore sur R.V. Cette idée est née dans mon esprit après avoir consulté la concurrence en Ile de France ; j'ai réalisé que je devais me positionner sur des créneaux différents des autres pâtisseries. Je travaille avec des produits frais en privilégiant le circuit court, c'est-à-dire des matières premières provenant dans la mesure du possible du département. Je compte m'adresser aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels de la restauration et j'ai d'ores et déjà établi de nombreux contacts qui présagent de bonnes perspectives de débouché.

Comment va fonctionner votre entreprise ?

Je suis actuellement en cours de construction et aménagement d'un laboratoire à mon domicile où la clientèle pourra venir chercher sa marchandise commandée 48 h auparavant. Ce métier étant très réglementé au niveau de l'hygiène, je tiens à ce que mes réalisations soient faites avec un maximum de rigueur. Mon activité a fait l'objet d'une déclaration au service d'hygiène de la DDPP de l'Essonne (Direction Départementale de la Protection des Populations). Il sera proposé un service à la carte aux clients qui pourront décider des formes, des saveurs et tailles des gâteaux selon leurs goûts et leurs besoins. Ils pourront aussi sélectionner des spécialités à l'aide d'un catalogue où j'ai déjà répertorié mes différentes créations, inspirées des réalisations de grands pâtisseries parisiens. Par ailleurs, je compte animer des ateliers dans une célèbre enseigne de décoration pour la maison, afin de me faire connaître dans la région. Je serai présent sur le marché de Noël les 1er et 2 décembre prochain. Ne manquez pas de me rendre visite ! **Seb Pâtisserie 91 - 06 17 13 10 51 - sebpatisserie91@gmail.com**

Evènements à ne pas manquer

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 1er décembre
&
Dimanche 2 décembre

Salle des loisirs

**SORTIE SENIORS
DIMANCHE 6 JANVIER 2019**



**LES ÉTOILES DU
CIRQUE DE PEKIN**

Inscription avant le
5 décembre 2018
(accès PMR)
Transport, déjeuner,
spectacle

Retrouvez toute l'actualité
municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition octobre 2018
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication



LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Octobre 2018



ÉDITO

L'arrivée de l'automne correspond traditionnellement à la chute des feuilles mais aussi à l'arrivée des feuilles d'imposition dans nos boîtes à lettre suscitant un certain nombre de questions quant aux montants appelés (en diminution ou en augmentation).

La suppression de la taxe d'habitation en 3 étapes annoncée par le gouvernement reste une bonne nouvelle pour les contribuables concernés.

En revanche, une interrogation subsiste au niveau de la part communale de cette taxe.

Initialement prévue à destination des services offerts par la commune, sa compensation par l'Etat n'est toujours pas garantie.

Certaines communes ont anticipé cette éventualité de perte financière en augmentant leur fiscalité.

Pour notre part, nous avons fait le choix de laisser les taux d'imposition communale au même

pourcentage depuis notre élection tout en poursuivant nos efforts d'optimisation de nos dépenses.

Les seules différences concernent l'évolution de la valeur locative de votre bien immobilier ainsi que la nouvelle taxe GEMAPI. Elles ne sont pas soumises à décision municipale.

La continuité de la baisse globale des dotations de l'Etat en direction des communes rurales en particulier devient une préoccupation importante dans un contexte juridique et réglementaire contraignant.

Cette période de l'année correspond également à un moment historique que nous allons vivre dans quelques jours et nous devons à cette occasion nous remémorer le sacrifice de tous ces jeunes hommes mobilisés et qui ont combattu pour que les générations suivantes puissent vivre libres. Nous allons en effet commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918 en ce 11 novembre et nous comptons sur votre présence à la cérémonie, afin de rendre hommage à nos soldats de la Grande Guerre morts en héros.

Bien à vous

Jean-Pierre LECOMTE



**BRESSONVILLIERS,
une page d'histoire se tourne**

BRESSONVILLIERS, UNE PAGE D'HISTOIRE SE TOURNE

1. Histoire du domaine

- XII^{ème} siècle :** Le domaine appartient à Geoffroy du Cochet qui effectue une donation aux moines de Longpont.
- XVII^{ème} siècle :** François de Courlay, écuyer et seigneur de Bouray et Bressonvilliers acquiert le domaine.
- 1702 :** Nicolas Petit d'Etigny, aïeul de la famille Petit de Leudeville achète Bressonvilliers
- 1789 :** Le domaine est mis en fermage par un bail renouvelable tous les 9 ans. Le premier contrat est conclu avec la famille Hautefeuille.
- 1938 :** Le site, qui abritait un petit aéroclub, est réquisitionné et acheté par l'armée de l'Air pour y créer un camp d'aviation militaire. Durant l'occupation, les Allemands réalisent les premières infrastructures aéronautiques.
- 1945 :** La guerre achevée, le centre d'essais en vols (CEV) s'implante sur l'aérodrome de Brétigny.
- 1959 :** L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) passe un contrat avec le Ministère des Armées afin de pouvoir exploiter l'ensemble des terrains agricoles périphériques du CEV (base 217), soit 480 hectares. La ferme de Bressonvilliers est aménagée pour recevoir les infrastructures de recherche.
- 1960 :** Bressonvilliers devient un site expérimental pour les chercheurs du centre de recherches zootechniques de Jouy en Josas. Un troupeau de 335 bovins est installé pour réaliser des expériences de physiologie animale.
- 2010 :** L'INRA installe une bergerie pouvant accueillir 800 têtes ainsi qu'une chèvrerie de 150 animaux.
- 2017 :** L'INRA annonce l'arrêt de l'ensemble de ses activités.
- 2018 :** Le Ministère des Armées officialise la cession du domaine de Bressonvilliers au 31 décembre 2018.

2. Cession du domaine

Le 10 janvier 2018, le Ministère des Armées a officiellement informé la mairie de la **cession à l'euro symbolique des parcelles militaires de la BA 217**, situées à Leudeville et occupées par l'INRA. L'ensemble du domaine situé sur la commune est composé de 145 ha de terres cultivables et un parc de foncier bâti d'une dizaine d'hectares comprenant le corps de ferme, des bâtiments d'élevage et 11 pavillons d'habitation.

Bien entendu, cette cession de terrain militaire se fait dans un cadre juridique précis, en référence au décret n°2009-829 du 3 juillet 2009 pris pour l'application de l'article 67 de la loi n°2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009. Par ailleurs, l'article 67 précédemment cité indique que la cession d'un terrain militaire à l'euro symbolique doit se faire « en vue de permettre la réalisation d'opérations ou d'actions d'aménagement au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme ». La commune de Leudeville est éligible au dispositif de cession à l'euro symbolique.

3. Obligations à respecter

En plus des exigences réglementaires, au regard du respect des règles d'urbanisme et dans le cadre du futur PLU, l'ensemble de ce foncier doit rester à vocation agricole, ce qui exclut toute conversion en développement économique ou construction d'habitations. Le projet doit également présenter un caractère d'innovation.



CARTE D'ACCES AUX DECHETTERIES DU SIREDOM (RAPPEL)

Pour obtenir votre carte d'accès aux **déchetteries du SIREDOM**, vous pouvez venir en mairie munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

EVOLUTION DU TRI DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} octobre, vous pouvez mieux trier les déchets.

Dans le bac jaune, vous pouvez désormais ajouter de nouveaux emballages :

- Les **sacs et sachets** en plastique
- Les **pots, les boîtes, les barquettes et les tubes** en plastique
- Les **suremballages, les films en plastique** et les renforts en polystyrène
- Les **petits emballages métalliques** (capsules, barquettes, opercules, bouchons, dosettes, sachets, papiers d'aluminium, emballages de fromages...)
- Les **papiers** (journaux, revues, livres...)

En triant mieux et plus, vous favorisez le recyclage et vous diminuez l'incinération ou l'enfouissement. Plus de recyclage, c'est aussi préserver les ressources naturelles et économiser de l'énergie.

QUOI DE NEUF DANS LA POUBELLE JAUNE

Le tri se simplifie : tous les emballages se trient !



Tout savoir sur le remplacement et l'installation du nouveau compteur dans votre foyer

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par **Enedis** 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'**Enedis** qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du **compteur Linky**.

Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

COMPTEUR LINKY ENEDIS prévoit l'installation des compteurs Linky à Leudeville en décembre 2018

- **30 MINUTES EN MOYENNE D'INTERVENTION**
Brève coupure de votre alimentation en électricité.
- **AUCUN TRAVAUX D'AMENAGEMENT NECESSAIRES**
Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur. Lors de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.
- **INTERVENTION COMPLETEMENT GRATUITE**
assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo. **Partenaire ENEDIS pour Linky**
Lors du changement de compteur certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.



IMPORTANT !

Afin d'éviter toute erreur ou oubli de distribution dans le courrier municipal qui pourrait vous être destiné, veillez à **inscrire** de manière lisible **le nom de tous les occupants de votre logement sur votre boîte aux lettres.**





Novembre : Mois sans tabac

L'assurance maladie accompagne les fumeurs dans l'arrêt du tabac. Elle prend en charge sur prescription médicale établie par un professionnel de santé les traitements par substituts nicotiques (patchs, gommes, pastilles, inhalateurs ...) à hauteur de **150 euros** par année civile et par bénéficiaire. La prescription doit se faire sur une ordonnance exclusivement réservée à ces produits. Elle peut être effectuée par les médecins, les sages-femmes, les médecins du travail, les chirurgiens-dentistes, les infirmières et les kinésithérapeutes.

Prévention bucco-dentaire : Programme M'T Dents

L'assurance maladie propose un examen bucco-dentaire par le dentiste de votre choix pour les enfants et jeunes de 6, 9, 12, 15 ou 18 ans. Celui-ci, ainsi que **les soins** qui en découlent (**hors orthodontie**) sont **gratuits** et pris en charge entièrement sans avance de frais. Un mois avant sa date anniversaire, une invitation pour le rendez-vous de prévention arrivera à votre domicile.

Octobre Rose : Une mammographie peut sauver une vie

Le mois d'octobre est l'occasion de se mobiliser ensemble pour lutter contre le cancer du sein. Votre engagement reste indispensable. Faites-vous dépister si vous avez entre 50 et 74 ans et essayez de convaincre autour de vous vos amis et relations. **Détectés tôt, 9 cancers sur 10 peuvent être guéris. Pensez-y !**

Téléassistance

Le Département a passé un nouveau marché de téléassistance **avec la société GTS Mondial Assistance** en remplacement de VITARIS. **Il offrira un niveau de prestations supérieures en maintenant la qualité du service de téléassistance destiné aux bénéficiaires avec une tarification plus avantageuse.**

L'échange de matériel se fera sur les 4 prochains mois sans préjudice pour les usagers.

URGENT !

L'association d'aides ménagères à domicile **ASAMPA** recrute.

29 rue Edouard Branly
91220 Brétigny sur Orge

Si vous êtes intéressé(e) contactez l'ASAMPA :
Tél : **01 60 84 83 70** et/ou envoyez votre CV à l'adresse mail suivante :

asampa.bretigny@wanadoo.fr

Le **chèque «énergie»** vous aide à réduire vos factures d'électricité, de gaz, de fioul ... Il remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz.

Si vous faites partie des foyers éligibles, vous n'avez aucune démarche à réaliser. Vous le recevrez chaque année dans votre boîte aux lettres entre mars et avril. La seule condition reste d'avoir rempli votre déclaration de revenus même si vous n'êtes pas imposable. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier contactez le numéro vert : **0 805 204 805** ou pour en savoir plus connectez-vous sur le site : chequeenergie.gouv.fr

La Maison de Services Au Public (MSAP)

Portée par la Communauté de Communes du Val d'Essonne, la **Maison de Services Au Public** a pour mission de vous accueillir, de vous informer, de vous conseiller et de faciliter vos démarches dans différents domaines (accompagnement social, services juridiques, prévention santé, insertion, outils numériques, soutien aux projets d'entreprises, mobilité et transports ...).

Adresse : Parvis des Communautés 91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE

Horaires d'ouvertures : du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H
le vendredi : de 9H à 12H et de 14H à 17H30

Tél : **01 64 93 21 20** /
msap@ccvalessonne.com

Permanences gratuites mais sur RDV

Inscription Restos du Cœur de Marolles : les samedis 17 et 24 novembre (9H-12H). Se munir des pièces justificatives de revenus et de charges. **Distribution alimentaire :** les mardis et samedis matin de 10 H à 12 H **à partir du 27 novembre.** Adresse : ALGECO N° 1, Avenue Lieutenant Agoutin, Marolles en Hurepoix.

La remise des colis de Noël

aux seniors concernés aura lieu le :
mercredi 12 décembre
de **9h30 à 12h00** en salle du Conseil, accompagnée d'une collation.



Réseau bronchiolite Ile de France

Standards ouverts du vendredi 12 octobre 2018 au dimanche 17 février 2019

Standard Kinésithérapeutes :

Le vendredi et veille de jour férié de 12H à 20H

Le samedi et le dimanche de 9H à 18H tél : **0 820 820 603**

Standard Médecins : 7j/7 de 9H à 23H tél : **0 820 800 880**

4. Position de la commune

La commune a envoyé un courrier au ministère des Armées le 4 mai 2018 pour signifier l'intérêt qu'elle porte à l'acquisition de ce bien.

Au-delà de l'intérêt financier, la commune entend aussi démontrer sa volonté de conservation du foncier dans son giron (20% de la surface de la commune) ainsi que la maîtrise de ce foncier avec la défense de la ruralité en toile de fond.

La commune travaille à l'élaboration d'un projet qui puisse répondre à la réglementation.

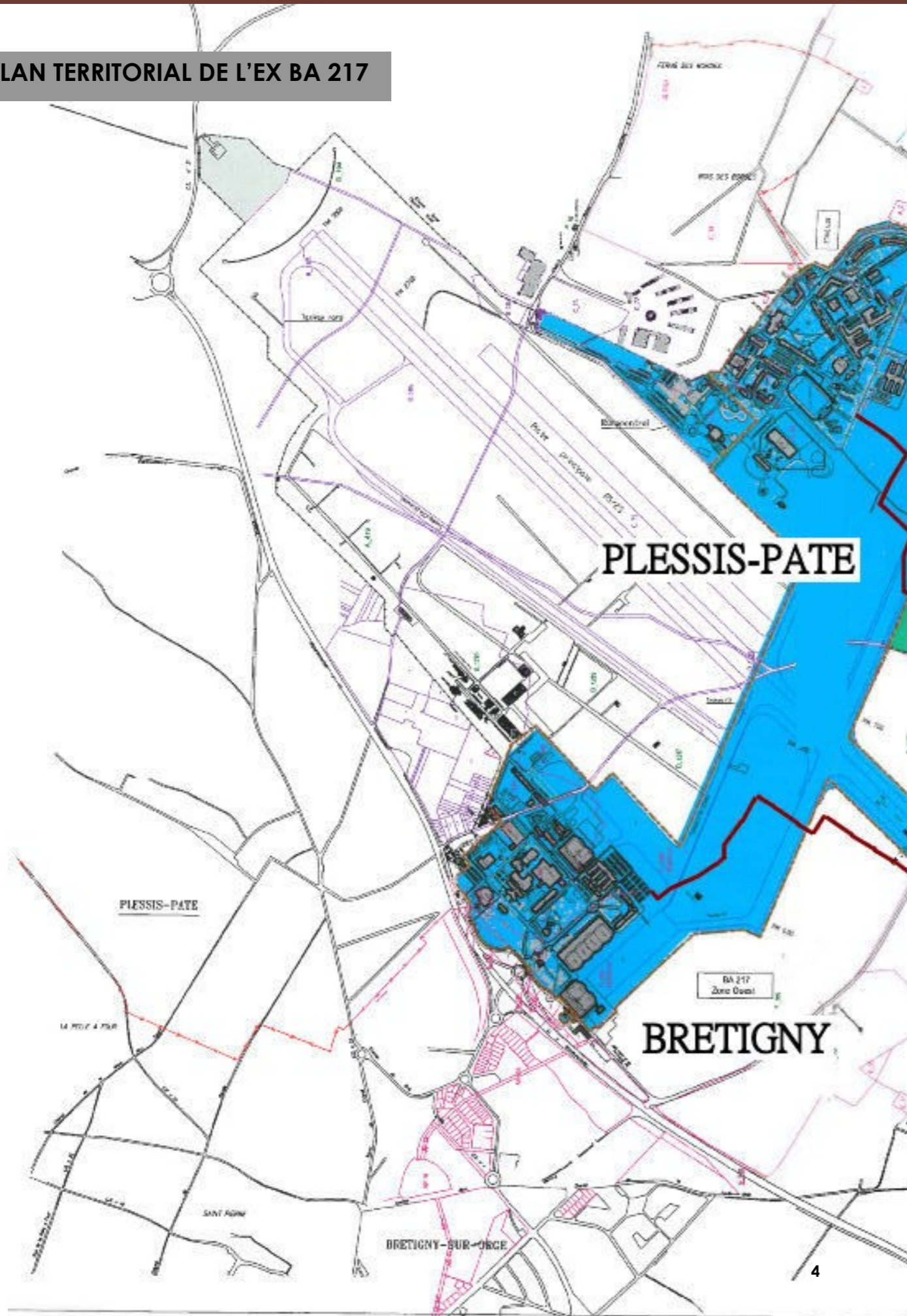
La commune est en relation avec les services de la Préfecture et le Préfet lui-même qui sera le décisionnaire final de cette attribution et du choix de projet.



QUELQUES CHIFFRES :

- **Surface totale cédée par le Ministère des Armées :** 230 ha dont 156 ha sur Leudeville comprenant :
 - 141 ha de surface cultivable
 - 9 ha de bâti agricole
 - 5 ha occupés par l'Aéroclub des Cigognes
 - 1 ha de bois
- **Habitations :**
 - 11 pavillons de T3 à T6
 - 7 appartements du studio à T4 dans le corps de ferme
- **Ferme**
 - Bâtiments d'élevage ovins, caprins, bovins
 - Hangars matériels et fourrage

PLAN TERRITORIAL DE L'EX BA 217



Le premier salon du drone en Ile de France s'est tenu les 27, 28 et 29 septembre à Brétigny. L'inauguration de **Drones Paris Région Expo** a eu lieu en présence de : **Nicolas Méary**, Maire de Brétigny et Président du Cluster Drone, **Alexandra Dublanche**, Vice-Présidente de la Région Ile de France, **Laure Darcos**, Sénatrice, **Laetitia Romeiro-Dias**, Députée de la 3^{ème} circonscription, **Jean-Benoît Albertini**, Préfet de l'Essonne, **Patrick Imbert**, Président de la CCVE, **Olivier Leonhardt**, Sénateur, **Eric Braive**, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, ainsi que de **Jean-Pierre Lecomte**, Maire de Leudeville et Trésorier du Cluster Drone.



Pour la première fois, ce salon a réuni en un seul et même lieu un pavillon d'exposition de 3 200 m² accueillant une centaine d'exposants, mais aussi des vols « indoor » et « outdoor » et un programme de conférences de très haut niveau.

Tandis que les deux premières journées de ce salon étaient consacrées aux professionnels, le troisième jour s'adressait au grand public venu nombreux pour assister à des conférences et séminaires, à des démonstrations de vols et aussi se documenter sur les dernières innovations technologiques. C'est ainsi que l'on a pu découvrir des drones capables de porter de très lourdes charges ou encore de nouveaux drones qui peuvent communiquer ou déclencher des alertes, etc...

Trois grandes thématiques étaient proposées lors de ce salon : start-up, enseignement et financement. Cette manifestation a permis de multiples échanges avec les acteurs de ce secteur et d'envisager les évolutions à venir.



Les domaines d'utilisation des drones sont si vastes et si prometteurs que nous ne sommes qu'au début d'une toute nouvelle ère du développement de cette filière.

QUELQUES CHIFFRES :
 95 exposants
 2 000 visiteurs professionnels (Jeudi / Vendredi)
 2 200 visiteurs grand public (Samedi)

ELECTIONS CME



Le 2 octobre, tous les élèves de l'Ecole Élémentaire étaient appelés à voter pour élire les **4 nouveaux membres du Conseil Municipal Enfants** issus de la classe de CM1.

Ont été élus :

MICHAUT Noah
PAJOT Lola
RIZZO Alessandro
RIZZO Luca

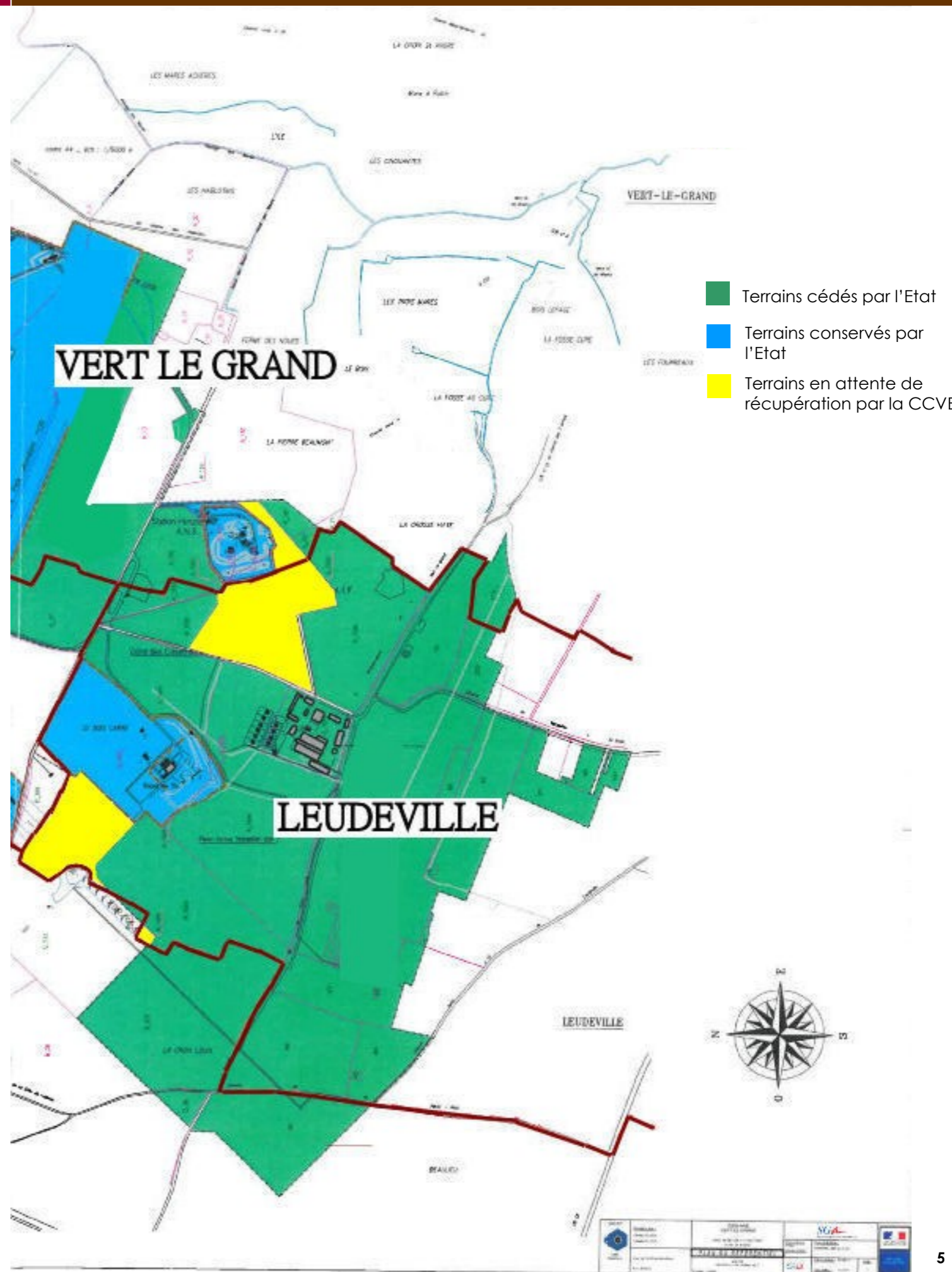
Ils forment désormais avec les 4 élèves de CM2 élus l'an dernier : **BELAÏDI Djenah, MILLET Malone, MOREL-VERGER Nael et ROUSSEL Maxence** la **nouvelle équipe du CME** désignée pour représenter leurs camarades des classes élémentaires pour une durée de deux ans.

Nous remercions **ETIENNE Eloïse, HERUBEL-GUIRALOU Tom, LESPORT Naëlle** et **MARTIN Thibaud** pour leur investissement durant les deux années écoulées.



La nouvelle équipe du Conseil Municipal Enfants, composée au total de 8 membres s'est vue remettre les écharpes tricolores en Salle du Conseil le vendredi 5 octobre.

Sophie Rigault, Vice-Présidente à la Jeunesse du Conseil Départemental était présente pour cette occasion. A l'issue d'une allocution, elle a transmis à la nouvelle équipe le **premier drapeau des Enfants de l'Essonne**, un symbole qui sera porté fièrement par ces jeunes élus lors des futures commémorations « afin de perpétuer le devoir de mémoire ».



Sortie KOEZIO Jeux d'aventure en équipe

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 de 13H à 18H30

Sur inscription en mairie
à partir du samedi 10 novembre 2018
jusqu'au 17 novembre 2018

Au programme :

- 13h : rendez vous à la mairie
- 14h/16h30 : missions KOEZIO
- 16h45 : goûter
- 18h30 : retour à Leudeville

Le transport est assuré en car



Tous les enfants doivent mesurer **au minimum 1,40 m** avec leurs chaussures.

Munissez vous d'une **paire de baskets propres** et d'une **tenue légère de sport**.

Constituez votre équipe composée de 5 joueurs avant l'inscription.

POUR LES ENFANTS DE 11 ANS (6^{ÈME}) À 17 ANS

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES !

PARTICIPATION :

15 € PAR PERSONNE (LEUDEVILLOIS)
28 € (EXTÉRIEURS) - UNE SEULE INSCRIPTION « EXTÉRIEUR » PAR LEUDEVILLOIS



1

1. La cérémonie **d'accueil aux nouveaux habitants** le 5 septembre a rassemblé 8 familles nouvellement installées à Leudeville. Après le mot de bienvenue prononcé par Jean-Pierre Lecomte, Maire, les invités ont pu faire connaissance autour du verre de l'amitié.



2

2. Cette année encore, le beau temps était de la partie pour la journée du **Forum des Associations** qui s'est tenu le 5 septembre sur le City-Stade. Ce fut l'occasion de procéder aux inscriptions aux diverses activités tant sportives que culturelles proposées par les nombreuses associations de notre commune.



3

3. Excellente nouvelle : grâce à la participation de plus de **170 personnes au loto** organisé par la Municipalité le 7 octobre, la somme de **940 €** sera reversée à l'**association « Liah Bébé Cœur »**. Le Comité des Fêtes pour sa part a fait don de **167 €**.

SORTIES CULTURELLES



4

4. La sortie culturelle du jeudi 20 septembre nous a conduits dans le Loiret, à l'oratoire carolingien de **Germigny des Prés**, puis à l'abbaye bénédictine de **St Benoît sur Loire**. Après un repas en bordure de la Loire, l'après-midi a été consacré à la visite du château médiéval de **Sully sur Loire**.



4

5. Sortie au **château de Monte Cristo à Port Marly** le jeudi 18 octobre, édifice qu'Alexandre Dumas a fait construire après le succès de ses célèbres romans : « Les Trois Mousquetaires » et « le Comte de Monte Cristo ».



5

6. Cette année la **fête de la science** a pris pour thème : **musiques du monde**. Les enfants ont pu découvrir la musique classique avec les cordes, les instruments à vent et les percussions, puis les rythmes divers qui basculent dans des pulsions rythmiques différentes. Avec les instruments du monde présentés par trois musiciens, nous avons fait le tour de la terre. Avec les percussions, nous avons rythmé des chants et partagé la musique tous ensemble : un moment magique en union parfaite qui a passé trop vite.



6

7. 30 joueurs répartis en 5 équipes ont participé au **tournoi de foot** du 22 septembre : **les Jeunes, les Farfelus, les Farfadets, FC Nike et AS Itteville**. Cette dernière a remporté le tournoi. Les jeunes étaient ravis de cette journée qui s'est déroulée sous le soleil. Coup de cœur particulier pour nos arbitres : **Gabriel, Mathis et Raphaël**.



7

DU NOUVEAU DANS NOTRE COMMUNE !

8. Deux projets émanant des **conseillers municipaux enfants** ont vu le jour par l'installation d'un **tournequet** et d'une **balançoire** au square Dardelet.



8



8

9. Le City-Stade est équipé depuis le 5 septembre d'une **table de ping-pong** en béton pour le plaisir des plus grands. Ce souhait avait été également émis par le **CME** (Conseil Municipal Enfants).



9

Travaux réalisés dans le cadre du Contrat Rural :

10. Un **nouveau bar** a été aménagé dans la salle des loisirs répondant désormais aux nouvelles normes pour les personnes à mobilité réduite. Le mur attenant a été repeint.
11. Le **bâtiment de la mairie** a fait peau neuve ! Les travaux de ravalement et de peinture des murs côté école et de la façade de notre mairie commencés mi-septembre sont achevés.



10



11



11